



Région
Hauts-de-France

Mode opératoire

Création d'un dossier de demande d'aide

- Fond de Soutien aux Structures pour la Vitalité Artistique -

Remplissage de la fiche demande

1. Sélectionner la thématique artistique principale qui vous concerne dans le menu déroulant « Quelle est la thématique principale ? »

Récapitulatif dossier Liste d'accès rapides

Dossier N° État Déposé le	Dispositif	Classification 1	Tiers Demandeur Montant Attribué
<input type="checkbox"/> FSVA-000048 ■□□□□□	[FSVA] Fonds de Soutien aux structures pour la Vitalité Artistique		N.A

Informations générales

Quelle est la thématique principale ?* : Spectacle vivant (Marionnettes)

ATTENTION : Si vous tentez de créer une nouvelle demande alors qu'une demande précédente était déjà en cours (Enregistrée ou Validée), le message d'erreur suivant sera affiché et vous ne pourrez valider votre demande :

Vous n'êtes pas éligible à cette aide, une demande a déjà été déposée dans le cadre du Fonds de Soutien aux Acteurs Culturels

2. Remplir les champs indiqués

— Les structures non aidées au programme d'activité (PA) —

Numéro de SIREN :	<input type="text" value="432103158"/>
Date de création de votre structure* :	<input type="text" value="01/12/1991"/>
Nombre d'ETP moyen sur l'année 2019* :	<input type="text"/>
Budget annuel HT 2018* :	<input type="text" value="0"/>
Budget annuel HT 2019* :	<input type="text" value="0"/>
Montant des recettes propres 2018* :	<input type="text" value="0"/>
Montant des recettes propres 2019* :	<input type="text" value="0"/>
Montant des recettes propres entre le 01/03/2020 et le 31/08/2020* :	<input type="text" value="0"/>
Montant des aides publiques d'urgence perçu* :	<input type="text" value="0"/>

← Indisponible si l'organisme a été créé en 2019

ATTENTION : Si le nombre d'ETP moyen saisi est inférieur à 0,5, le message d'erreur suivant sera affiché et vous ne pourrez valider votre demande :

Vous n'êtes pas éligible à cette aide, votre structure n'a pas employé au minimum 0,5 ETP en moyenne sur l'année 2019

Si le budget annuel moyen sur deux exercices saisi est supérieur à 300 000€, le message d'erreur suivant sera affiché et vous ne pourrez valider votre demande :

Vous n'êtes pas éligible au Fonds de soutien aux structures et à la Vitalité Artistique car le budget global HT annuel de votre structure est supérieur à 300 000 € en moyenne sur les exercices 2018 et 2019.

3. Cocher toutes les cases d'engagements du tiers.

Engagements

Je déclare sur l'honneur remplir les conditions d'accès à la demande d'aide. J'accepte et je m'engage à :

Attester que ma structure ne fait pas l'objet d'une procédure collective (redressement judiciaire, liquidation judiciaire)* :

Etre informé que des contrôles seront effectués a posteriori et qu'une fausse déclaration m'imposera de rembourser les sommes indûment perçues et m'expose à des poursuites pour détournement d'argent public.* :

Pour une complète instruction du dossier, je dépose dans l'onglet "Documents" de la rubrique "mes infos personnelles" le RIB (en complément de la saisie de l'IBAN)* :

Pour les associations : J'ai bien déposé la charte régionale de la laïcité et des valeurs républicaines signée par le représentant légal actuel de mon association (datée de moins d'un an) dans l'onglet document de ma fiche tiers :

← Uniquement
pour les associations

4. Fournir les documents demandés en pièces jointes

Pièces jointes

Attestation sur l'honneur de l'exactitude des renseignements fournis* :	<input type="button" value="+Ajouter un fichier"/> Ou glissez-déposez ici. (Taille max. 40 Mo)
Copie de l'extrait de publication au JO pour les associations ou extrait Kbis de moins de 3 mois pour les entreprises* :	<input type="button" value="+Ajouter un fichier"/> Ou glissez-déposez ici. (Taille max. 40 Mo)
Notification de l'aide publique octroyée en 2019* :	<input type="button" value="+Ajouter un fichier"/> Ou glissez-déposez ici. (Taille max. 40 Mo)
Comptes annuels 2018 et/ou 2019* :	<input type="button" value="+Ajouter un fichier"/> Ou glissez-déposez ici. (Taille max. 40 Mo)

5. Cliquer sur Valider pour finaliser le dossier

ATTENTION : Après avoir validé le dossier, vous n'aurez plus la main pour toute modification (sauf si le dossier vous est renvoyé en cas de documents manquants ou erronés).

Cliquer sur « Enregistrer » ne permet pas le passage à l'étape suivante mais enregistre les données déjà saisies sur le dossier. Penser à noter le numéro de dossier afin d'éviter la création d'une autre demande et retrouver le dossier en cours.